

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 951 6 septembre 1949

n° 951 6

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

6 septembre 1949

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1949

Date du numéro

30 septembre 1949

### TEXTE INTÉGRAL

Sont nommés au point de vue solde et ancienneté, les agents du cadre local des travaux publics de : 1a Côte française des Somalis, ci après désignés: — ingénieur de 1re classe du cadre local pour compter du 11 juillet 1949 : 31. Robin, ingénieur de 2e classe: — adjoint technique principal de 2e classe du cadre local pour compter du 1er juillet 1949, avec une ancienneté de six mois : M. Roussel, adjoint, technique principal de 3e Classe.